

LE MADAWASKA Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

Table with 2 columns: CANADA, ETRANGER. Rows for Un an, Six mois.

TARIF DES ANNONCES

Annances légales, première insertion, la ligne... par insertion subséquente, la ligne... 5 cts

NOTES LOCALES

M. le juge Carleton est actuellement en ville pour présider au terme de novembre de la cour du comté où il y avait deux causes importantes.

L'hon. J. Costigan était à Edmundston et logeait à l'Hotel Royal ces jours derniers.

Melle Eveline Bernier de Connors était l'hôte des Delles Hébert chez M. Lévyte Cyr, la semaine dernière.

M. Denis Daigle, de St-Basile, N. B., était de passage à nos bureaux samedi dernier.

Mlle Edgar Lacombe de Rivière-du-Loup, était en promenade à Edmundston chez ses amis dimanche et lundi.

Melle Alma Caron, de Fraserville, P. Q., est en visite chez son beau-frère M. T. Boudreau.

Mlle J. B. Levesque, de Clair, accompagnée de sa fille Alphonse était l'hôte de Mlle W. Bourgeois, ces jours derniers.

Nous offrons à la famille de M. Sévérien Dupuis nos sincères sympathies pour la mort de leur jeune enfant, décédé lundi dans la nuit.

L'élection à l'échivinage du siège No 1 s'est terminée à 4 hrs p.m. ce soir. Le résultat a été le suivant :

C. Raoul Bélanger 32 Ernest Sarlabous 15

Majorité pour Bélanger 17 Voilà une élection qui n'a pas suscité grand intérêt.

Les demoiselles d'Edmundston sont à organiser pour mardi prochain, le 10 courant, une partie de "whist" dont les recettes iront aux fonds de secours pour les Belges. Allons-y en foule.

Si l'on avait une idée de la misère de ces pauvres Belges tout le monde se ferait un devoir d'aller à cette partie de carte.

Étaient de passage ici ces jours derniers : MM. C. H. Débaré, de Québec ; Rév. Frsrl Basier, de Grand Falls, N. B. ; W. D. Mishie, de Millinocket, Me ; X. Bossé, de St Jacques, N. B. ; D. J. Savage, de Connors, N. B. ; W. Swansen, de Westtown, N. Y. ; A. St-Louis, d'Ottawa ; Arsène Dubé, d'Anderson, Siding, N. B. ; J. E. Morand, de Québec ; Thos. Desrosiers, de Québec ; Thos. Levesque, de Clair ; J. A. Desbiens, de Québec ; John Soucy, de Glenlyne, P. Q. ; C. Brunan, de Québec ; L. C. Daigle, de Moncton.

Abonnez-vous au "Madawaska"

Académie de St-Basile, N. B.

Département des Garçons (grands) Concours du mois d'octobre

Mention honorable de ceux qui ont conservé plus que la moitié de leurs points.

Première Division Achille Long, Denis Pelletier, Léonide Bélanger, Alfred Martin, Patrice Clair, Emile Nadeau, Louis Michaud, Herby Sweeney, Léo Murphy, Lionel Morneau.

Deuxième Division Aimé Caron, Régis Sirois, Achille Marquis, Paul Gagnon, Léon Martin, Albert R. Martin, Léonard Soucy, Edmond Godbout, Iréné-Tardif.

St Jacques, N. B.

Tableau d'honneur pour les mois septembre et octobre

GRAND DÉPARTEMENT

Grade VIII. Olive Morneau, Weeda Charest.

Grade VII. Léa Demers, Eva Bossé, Philomène Angotti, Délima Bérubé, Elise Michaud, Euphémie Francoeur.

Grade VI. Emma Daigle, Eugénie Ouellette, Joyime Bossé ; Grade IV. Lina Daigle, Albina Guimond, Sadie St Onge, Philippe Bérubé, Calixte St-Onge, Lydia Morneau, Alice Charest, Nora Charest, Marie Ange Demers, Ulderic Guimond.

DÉPARTEMENT PRIMAIRE

Grade III. Anna Bossé, Queenie Daigle, Délima St-Onge, Zita Demers, Cécile Demers, Délima Bossé, Louis Bérubé, Léon Dubé, Edjie Francoeur, Herby Lynch.

Grade II. Cécile St-Onge, Weeda Daigle, Yvonne Verrette, Lina Lavoie, Zéphéline Gauvin, Albert Michaud, Fabien St-Onge.

Grade I. Treflé Lapointe, Delvina Bérubé, Eugénie Bérubé, Yvonne Bérubé, Régina Charest, Régina Bérubé, Léo St-Onge, Agnès Daigle, Haggie St-Onge, Philippe Rioux, Adélar Rioux, Léo Laforgue, Emile Laforgue, François St-Onge, Vital Michaud, Willie Clavette, Denis Clavette, Darcie St-Onge.

Au Palais de Justice

La session de la cour du comté pour le mois de novembre s'est terminée, mercredi. Le juge Carleton présidait.

Il n'y avait aucune cause criminelle au dossier.

Deux causes civiles étaient inscrites : The R. C. City Cigar Company, Limited vs Thadée Hébert et J. W. Hall vs Thos J. Levesque.

Les jurés dans la première cause étaient : MM. Maxime Albert, Romain Plourde, John Moreau, Robert Martin et Philéas Morneau. Dans la seconde cause, les jurés étaient : MM. Alex Devost, Thodole R. Martin, Robert Martin, Xavier Cyr, Philéas Morneau.

La première fut décidée en faveur du défendeur, et la seconde, en faveur du demandeur.

Les constables étaient : MM. Florent Martin, Michel Tighe et Thadée Martin.

A VENDRE

Un jument (Clyde) avec poulain de 3 mois.

Un jument (Clyde) âgée de 2 ans.

Un bon cheval de route et d'ouvrage.

Une paire de bons jeunes chevaux de route.

Tous seront vendus à bon marché et garantis.

Les termes d'achat seront à la satisfaction de l'acheteur.

Ne manquez pas une pareille chance.

Venez de suite.

T. M. RICHARDS, Edmundston N. B.

Pourquoi Cette Farce

Il y a quelque temps une assemblée des citoyens était appelée pour choisir des candidats aux sièges de maire et de conseillers qui se trouvaient vacants.

A cette assemblée l'accord fut parfait et M. Raoul Bélanger fut choisi pour se présenter dans le quartier No 1.

Je ne prétends pas, M. le directeur, que ce choix liait tous les citoyens et que personne n'avait le droit de briguer les suffrages pour ce siège.

Nous avons eu l'élection aujourd'hui, elle vient de se terminer. Quarante sept électeurs se sont présentés et là dessus quinze ont voté pour l'adversaire du candidat de l'assemblée des citoyens.

Pourquoi avoir imposé cette dépense à la ville ? Ceux qui ont pousé M. Sarlabous ne se sont pas occupés, même, de lui trouver de représentant au scrutin.

Ce n'était qu'un coup de tête. On voulait faire de l'opposition et on a trouvé 15 électeurs pour monter qu'on avait raison d'imposer cette dépense à la ville. C'est un honneur. Et remarquez bien que ceux qui ont fait le coup seront les premiers à crier que la ville fait trop de dépenses et que les taxes sont trop élevées.

Les contribuables d'Edmundston s'aperçoivent de l'hypocrisie de ces "Stes Nitouches" qui sont toujours prêts à critiquer et qui ne perdent jamais l'occasion de mettre les pieds dans les plats.

E-pérons que la leçon leur sera bonne.

UN CONTRIBUABLE.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Auriez-vous la bonté de m'accorder un petit espace pour remercier les citoyens d'Edmundston de la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'offrant la nomination à la mairie de la ville.

J'aurais été prêt à accepter cette nomination et si j'avais été élu j'aurais tâché de faire tout en moi possible pour donner à la ville une bonne administration.

Je regrette de ne pouvoir accepter cette honneur. La direction de la Banque que je représente ici et à laquelle j'ai soumis cette proposition ne me permet pas d'accepter cette nomination.

Merci M. le directeur.

L. A GAGNON

La Diphtérie

Il y a dans le comté du Madawaska une épidémie de diphtérie sérieuse. Nous voulons par tous les moyens possibles empêcher cette terrible maladie de pénétrer dans la ville d'Edmundston.

Nous demandons au public de nous donner un aide qui nous est nécessaire en déclarant immédiatement au bureau du sous-signe tout cas de mal de gorge quelque léger qu'il paraisse.

L'examen de la gorge pour les citoyens de la ville d'Edmundston sera fait gratuitement par le sous-signe d'ici nouvel ordre.

Les instituteurs et institutrices de nos écoles sont requis également d'avertir le bureau des commissaires d'école de tout cas de mal de gorge chez leurs élèves.

DR ALB. M. SORMANY, Prés. Bureau de Santé, Téléphone No 46 Edmundston.

Town of Edmundston Elections

Mayor, to fill the vacancy caused by the resignation of His Worship Mayor Aaron Lawson, and for one Alderman in Ward number 1 caused by the resignation of Alderman Henry J. Dubé.

To be held on Tuesday the Tenth day of November next.

Nominations as required by law will be received by the undersigned up to six o'clock P. M. of the Sixth day of November next.

The Poll for said election will be held at or near Mr. J. M. Sirois premises on St. Francis Street, in the said Town, and will be open at Ten O'clock in the forenoon and remain open until Four O'clock in the afternoon of the same day.

Dated at the Town of Edmundston the Thirty first day of October, A. D. 1914.

THOMAS GUERRETTE, Town Clerk

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporee par Acte du Parlement en juillet 1913

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal

Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé, \$1,000,000.00 Réserve et surplus, (au 31 Dec. 1913) \$637,873.46

65 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-B.

Conseil d'Administration

Président - M. H. LAPORTE De la maison Laporte, Martin & Cie Adm. du Crédit Foncier Franco Canadien

Vice-Prés. - M. W. P. CARSLY Capitaliste Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd. Hon. LOUIS BEAUMIEN

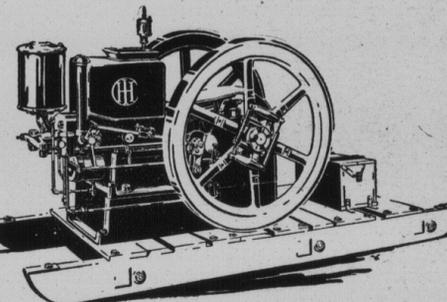
Ex-ministre de l'Agriculture, P. Q. M. G. M. BOSWORTH Vice-Prés. "Canadian Pacific Ry Co" M. ALPHONSE RACINE De la maison de gros "Alphonse Racine Ltee." M. L.-J.-O. BEAUCHEMIN De la Librairie Beauchemin, Limitée M. TANCREDE BIENVENU Directeur Général

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou argent qui sont confiés à son Département d'Épargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

BUREAU DE CONTROLE (COMMISSAIRES CENSEURS) Prés : HON. SIR ALEX. LACOSTE Ex-juge en Chef de la Cour du Banc du Roi Vice-Prés : DR E. P. LACHAPPELLE Adm. du Crédit Foncier Franco Canadien M. MARTIAL CHEVALIER Directeur Général

Succursale : EDMUNDSTON, N. B. LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

LE MOTEUR A L'HUILE DE CHARBON INTERNATIONAL (HOPPER COOLED)



Agents des McCormick dans le comté du Madawaska

THOS. CLAIR, Clair, N. B. JERRY BOUTOT, Baker Lake, N. B. ALEX. NADREAU, Albertine, N. B. PAUL E. CYR, Edmundston, N. B. PAUL CLAVETTE, St-Basile, N. B. TOON THERRIAULT, Green River

A. B. VIOLETTE, St-Léonard BARTLEY MARTIN, Martius S. SIMKEVITZ, Grand Falls

DOCITHE NADREAU, Baker Brook à 20% de plus que le pouvoir certifié.

Pour plus amples informations et pour notre catalogue adressez-vous à l'agence local McCormick la plus rapprochée ou à la

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

International Harvester Co. of Canada Ltd. ST-JOHN, N. B.

La Farine Snow White fait plus de Pain